L'URPS Médecins Libéraux du Languedoc-Roussillon a fait du **regroupement des professionnels** un axe majeur de l'accès aux soins dans cette région. C'est pourquoi elle s'est engagée fortement pour favoriser les regroupements en Maisons de Santé Pluriprofessionnelles. A ce jour 8 MSP sont ouvertes et 27 sont en projet, intégrant partout les différents professionnels de santé, accompagnées par l'URPS Médecins Libéraux

Les MSP ont de nouvelles missions de prévention, de coordination des soins et d'éducation thérapeutique, contenues dans les projets de santé élaborés par les acteurs de terrain. A ce jour aucun nouveau mode de rémunération n'a été attribué en Languedoc-Roussillon, sur les 150 expérimentations nationales. C'est pourquoi ces missions font l'objet de projets expérimentaux pour tenter d'en obtenir la reconnaissance. C'est le sens de la démarche avec l'ARS, par le biais du Fonds d'Intervention Régionale pour la coordination en Lozère, et du partenariat avec le laboratoire Bayer pour la coordination dans les Corbières.

Dans le cas des Corbières, il s'agit de travaux préparatoires pour élaborer le profil du professionnel de santé chargé de la coordination, pour une expérimentation limitée à dix-huit mois. Le laboratoire Bayer , dans le strict respect de la loi Bertrand, n'aura accès qu'au recueil et à l'évaluation de l'activité de coordination, recueil anonymisé, et en aucun cas
à des éléments concernant les soins.

C'est pourquoi, dans ces conditions, l'URPS des Médecins Libéraux du Languedoc-Roussillon s'associe à ces démarches expérimentales organisées sur le terrain à la demande des professi onnels de santé
libéraux
concernés
qu'ils soient médecins, infirmi
ers, chirurgiens dentistes, orthophonistes, kinésithérapeutes
, etc
.... Cette expérimentation, limitée dans le temps,
mettra en évidence la nécessaire
reconnaissance de ces missions transversales au sein des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles, conformément au vécu sur le terrain et à la demande des professionnels très impliqués dans le fonctionnement de ces MPS.